

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AYHERRE

NOMBRE DE MEMBRES :

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 13
- Qui ont pris part à la délibération : 13

DATE D’AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION : 20 octobre 2022

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2022

L’an deux mil vingt-deux le vingt-quatre octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DUHALDE Kattalin, DARGUY Anne Marie, ETCHEVERRY Sabine, OXARANGO Maite, SABALOUÉ Virginie et MM. BARBIER Koxe, BARNECHE Patrick, BISCAY Samuel, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absentes excusées : ECHEVERTZ Chantal, PEREZ Karine

Mme DARGUY Anne Marie a été élue secrétaire.

DELIBERATION N° 2022-06-02 : TRAVAUX RENOVATION BELTZAGITEA - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Maire rappelle à l’assemblée que la commune porte depuis 2010, en lien avec l’EPFL un projet d’aménagement du centre bourg qui arrive aujourd’hui à son terme.

Ce projet a vu la réalisation d’un lotissement d’habitations, d’espaces publics, rénovation de la mairie et la réalisation d’une opération de construction neuve permettant l’installation à proximité du Fronton :

- d’un restaurant,
- d’une boulangerie,
- de cellules commerciales en rez-de-chaussée

Le périmètre d’étude et de projet initial intégrait également un ensemble de bâtiments dit Maison Beltzagitea. Il s’agit d’un ancien café / hôtel et boulangerie aujourd’hui abandonné donnant sur un terrain d’environ 1700 m².

Il rappelle qu’en octobre 2020 un groupe de travail composé d’élus et d’habitants avait été mis en place afin de réfléchir sur le devenir du bâtiment.

Il a été décidé que le rez-de-chaussée serait rénové et aménagé afin d’accueillir des assistantes maternelles regroupées en MAM. Le premier étage serait dédié à l’accueil des professionnels de la santé en particulier, ou autres services avec sur le même étage un F1 en duplex. Le second palier verrait un espace commun ainsi qu’un local technique.

Les travaux de rénovation de l’existant permettront de satisfaire aux exigences de rénovation énergétique des bâtiments publics permettant une réduction des coûts (chauffage, isolation, vitrage, ventilation) ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques.

Le dossier de demande de subvention a été établi et la dépense a été évaluée à 935 265 € HT.

Il convient maintenant de solliciter de l’Etat, du Département, de la Région et de la Communauté d’agglomération Pays Basque le maximum de subventions possible pour ce projet.

Le Conseil Municipal, après avoir consulté le dossier, entendu Mr le Maire, dans ses explications complémentaires et en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 28/10/2022
Reçu en préfecture le 28/10/2022
Publié le
ID : 064-216400861-20221024-2022_06_02-DE

- **approuve** le projet de travaux de rénovation de la maison Beltzagitea,
- **sollicite** de l'Etat, du Département, de la Région et de la Communauté d'agglomération Pays Basque le maximum de subventions possible pour ce type d'opération,
- **précise** que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres et par emprunt suivant le plan de financement indiqué dans la notice de présentation du dossier de demande de subvention.

Ainsi fait et délibéré, le 24 octobre 2022
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Arño GASTAMBIDE

Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification le 28/10/2022
Et après transmission en sous-préfecture le 28/10/2022

